



Vue générale aérienne des bâtiments de l'Hôpital psychiatrique

L'HOPITAL PSYCHIATRIQUE DE BLIDA-JOINVILLE

MM. GARNIER et VASELON,
Architectes S.C. et D.P.L.G.

L'HOPITAL psychiatrique est construit sur un terrain de 89 hectares mis à la disposition de la Colonie par la Ville de Blida, à environ 3 km. du centre de cette ville. L'entrée principale se trouve sur la route de Blida à Bérard, à 800 mètres du village de Joinville.

La partie occupée par les bâtiments, cours et jardins, et clôturée de murs, est d'une trentaine d'hectares. Le reste est utilisé en cultures.

En 1925, le Gouvernement Général décida de commencer la réalisation de l'Hôpital par la construction de deux bâtiments, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, avec un petit pavillon pouvant recevoir la cuisine et quelques bureaux. Ces bâtiments furent construits à l'écart, de façon à ne pas gêner la mise au point ultérieure du plan général. Ils ne reçurent aucun aménagement intérieur et restèrent inoccupés jusqu'en 1932.

date à laquelle l'ouverture de l'Hôpital fut décidée avec cette installation restreinte, en attendant la réalisation de l'établissement complet.

Les travaux de la partie principale de l'hôpital ont été commencés au cours de l'été 1933. La construction et les aménagements ont duré un peu plus de trois ans et demi.

Les principes directeurs

Pour l'étude du projet, les architectes ont été guidés et conseillés par M. le D^r Porot, professeur à la Faculté de Médecine d'Alger, spécialiste éminent de la Psychiatrie.

Dès le début des études, les principes suivants furent posés :

1° Séparation non seulement des sexes, ce qui allait sans dire, mais des Européens et des Indigènes; d'où quatre grandes divisions: Hommes européens, hommes indigènes, femmes européennes, femmes indigènes.

2° Dans chacune de ces divisions,

répartition des malades en pavillons séparés suivant leurs catégories pathologiques.

3° Adaptation des pavillons par les dispositions de leur plan et par leur aménagement, à la catégorie de malades qui y sera traitée.

4° Disposition du plan général excluant toute symétrie, toute rigidité, afin d'éviter la monotonie et surtout pour laisser la plus grande liberté possible aux extensions que l'expérience montrera nécessaires dans l'avenir.

La répartition résultant de ces principes fut pratiquement la suivante :

Dans chacune des deux divisions d'hommes et dans la division des femmes européennes : un pavillon pour les calmes, un pavillon de « surveillance continue », un pavillon pour les grabataires et gâteux. Dans la division des femmes indigènes, un pavillon de calmes et un de surveillance continue.

Deux pavillons d'agités, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, comprenant chacun une aile pour les européens et une aile pour les indigènes.

Un pavillon d'admission (ou observation) et un pavillon d'infirmerie, chacun divisé en quartier hommes et quartier femmes.

Disposition générale

La disposition générale du plan comprend d'un côté le groupe des bâtiments de femmes, de l'autre le groupe des bâtiments d'hommes ; entre ces deux groupes se trouvent le pavillon de l'Administration, face à l'entrée principale, et derrière lui le pavillon d'admission et l'infirmerie.

En avant de ce dispositif, les habitations du Directeur, du médecin-chef, des internes s'échelonnent dans la zone voisine de la route, jusqu'au portail principal ; puis au delà de ce portail, le long d'un chemin rural qui traverse le domaine, l'habitation du concierge et les bâtiments des services généraux (garage, buanderie, cui-

sine, transformateurs, pavillon des groupes électrogènes).

Du côté de Joinville, vers l'angle Sud-Est du terrain, une chapelle et un petit bâtiment de dépôt mortuaire avec péristyle pour la réunion des convois funèbres.

Une petite mosquée s'élève, derrière l'Infirmerie, entre les deux groupes (hommes et femmes) de pavillons indigènes. (La chapelle et la mosquée n'ont pu encore être meublées et livrées aux deux cultes).

Dans la pointe du terrain comprise entre la route et le chemin rural, une dizaine d'habitations ont été construites pour loger des fonctionnaires de l'hôpital.

A l'Ouest de cet ensemble de constructions, se trouvent les bâtiments élevés en 1926 et occupés en 1933, derrière lesquels deux pavillons à simple rez-de-chaussée, de construction simple et rapide, ont été ajoutés en 1935 pour permettre à l'Hôpital d'accueillir de nouveaux malades avant l'achèvement de l'ensemble.

Enfin, les bâtiments d'exploitation agricole ont été construits vers la limite Nord-Ouest du terrain.

Aspect architectural

La plupart des pavillons de malades sont orientés de telle manière que les dortoirs, salles de jour, et cours-jardins sont au Sud-Est, les pièces de services étant sur la façade opposée.

Par suite de l'adaptation des pavillons aux diverses catégories de malades, et aussi à un nombre de pensionnaires déterminé pour chacun d'eux, il n'y a pas deux bâtiments exactement semblables.

De plus, on a différencié l'architecture des bâtiments indigènes de celle des bâtiments européens. Ces derniers, ainsi que les services généraux et les habitations du personnel, couverts en tuiles demi-rondes, avec saillie des toitures, rappellent les constructions du midi de la France. Les bâtiments indigènes sont souverts en terrasse, et l'on a cherché à leur donner un caractère qui ne dépayse que le moins possible les malades qui les habitent.

Dans les uns comme dans les autres, les extérieurs n'ont reçu aucune décoration, sinon quelques génoises. Seuls, le porche d'entrée du bâti-



Un pavillon de l'hôpital psychiatrique de Joinville
Architectes : MM. Garnier (S.C.) et Vasselon (D.P.L.G.)



Le même pavillon que ci-contre vu de face

Photo Eichacker

ment d'administration et le péristyle du dépôt mortuaire sont revêtus de mosaïque.

Les pavillons de calmes (ou travailleurs) comportent de grands dortoirs, et peu de chambres d'isolement; les pavillons de surveillance continue, des dortoirs subdivisés, et des chambres d'isolement plus nombreuses. Ces deux sortes de pavillons comprennent un rez-de-chaussée et un étage. Les pavillons de grabataires n'ont qu'un rez-de-chaussée, leurs malades, faibles, ne pouvant descendre des escaliers sans risques de chutes; ces malades sont répartis en dortoirs de 3 à 10 lits seulement. Les pavillons d'agités, avec rez-de-chaussée et étage n'ont pas de dortoirs; les malades y sont isolés dans des chambres spécialement aménagées. Le pavillon d'admission (ou observation) à simple rez-de-chaussée, est subdivisé en 4 dortoirs de 7 lits, chaque lit occupant une sorte de stalle, d'où le malade, s'il est couché, ne voit pas ses voisins, tandis que l'infirmier peut surveiller à la fois les 7 malades.

L'Infirmierie comprend dans chacun de ses quartiers deux dortoirs, dont

l'un avec des annexes peut être complètement isolé en cas de maladie contagieuse.

Dans tous ces pavillons, l'importance des salles de jour, réfectoires, service d'hydrothérapie, etc..., varie suivant la catégorie de malades à traiter. Un étage supérieur partiel (1^{er} ou 2^e) est occupé par quelques chambres d'habitation servant à loger du personnel infirmier et dans certains bâtiments quelques malades de cas spéciaux.

Les dépendances

Les bâtiments des services généraux ont été construits pour permettre, sans qu'il soit nécessaire de les agrandir, de desservir une population de 1.200 à 1.300 malades, contenant que l'hôpital devra certainement atteindre un jour.

Le bâtiment des cuisines comprend deux grandes salles, l'une cuisine des Européens, l'autre, cuisine des Indigènes, et des services communs de dépense, boucherie, office, réserve, etc... Les grandes et petites marmites, percolateur, tables chaudes, sont

chauffées par la vapeur à basse pression, produite par chaudière à mazout; les appareils à feu direct (fourneaux avec grillades, friteuses) sont chauffés par brûleurs à mazout.

La buanderie mécanique est alimentée par la vapeur produite par deux chaudières au charbon; elle comprend trois machines à laver, deux essoreuses et un séchoir à vapeur suppléant en cas de mauvais temps, au séchage à l'air libre. Ce bâtiment contient également les services de la lingerie.

Eclairage et chauffage

Pour l'installation de la lumière électrique, on ne pouvait admettre que les bâtiments de malades (et surtout les locaux où les malades se trouvent en commun) fussent privés de lumière, même pendant une très courte panne du secteur. L'éclairage de ces salles est obtenu à la fois par des lampes alimentées par le secteur (éclairage principal), et des lampes alimentées par une centrale de groupes électrogènes; ces dernières restent allumées en cas d'interruption du

courant du secteur, constituent l'éclairage de sécurité. Un dispositif permet d'alimenter par la centrale de sécurité, avec ses trois groupes marchant en parallèle, une partie de l'éclairage principal, dans le cas d'une panne de longue durée du secteur. Un éclairage de veille, à lampes bleues, alimenté normalement par la centrale de sécurité, est branché automatiquement, en cas de panne de cette centrale, sur le secteur.

Tous les bâtiments sont chauffés par l'électricité au moyen de radiateurs directs et de radiateurs à semi-accumulation, contrôlés par des thermostats. Cette installation permet par sa souplesse, de chauffer à des températures différentes les divers locaux, suivant les nécessités très complexes de leur utilisation. L'eau chaude des bains, douches et lavabos est fournie par des appareils électriques à accumulation.

Le courant nécessaire aux installations d'éclairage principal et de chauffage est fourni par plusieurs postes de transformation.

L'établissement est alimenté par une conduite de la Ville de Blida. Un appoint est en outre fourni par un sondage d'une soixantaine de mètres de profondeur, avec pompe actionnée par un moteur électrique.

Les eaux usées sont dirigées par un réseau d'égouts vers le point le Ouest, où a été construite une station d'épuration biologique. L'effluent épuré de cette station est recueilli dans un vaste bassin couvert, d'où il est puisé et refoulé automatiquement dans un réservoir placé en tête du terrain complanté en arbres fruitiers, pour servir à l'irrigation.

Les plantations

Lorsque le terrain a été mis à la disposition de la Colonie, il était à peu près complètement nu : il n'y existait qu'un alignement d'eucalyptus le long de la route, sur 300 m. et un groupe d'une dizaine de vieux arbres de même essence au milieu des 89 hectares.

Dès 1925, un semis de pins fut exécuté autour de l'emplacement choisi pour la construction des premiers pavillons. Puis, lorsque les grandes lignes du plan général furent arrêtées, et avant tous travaux de construction, des plantations furent entreprises. Sept ou huit mille arbres de différentes essences furent plantés, en alignement le long des allées principales, en groupes et en bosquets.

Toutes ces plantations ont été faites par la Direction des Forêts (service du Reboisement), qui dans ce travail, un peu étranger à ses tâches normales, a apporté aux architectes le concours le plus dévoué et le plus précieux.

Le service des Ponts et Chaussées de Blida a contribué au succès de ces plantations, en établissant et réalisant très rapidement un projet d'amenée d'eaux d'égout de la Ville. Ainsi les jeunes arbres purent être irrigués dès le premier été (1930) et ont pu prendre un certain développement avant que les bâtiments soient terminés et occupés.

L'Administration de l'Hôpital complète peu à peu ces premières plantations et aménage quelques parties de jardins.

Le prix de revient

L'établissement était prévu pour 750 malades environ, auxquels il faut ajouter 120 pensionnaires dans les deux pavillons annexes non compris au projet primitif. Pratiquement, et sans surpeupler les pavillons, il peut recevoir près d'un millier de malades.

Grâce à la disposition du plan général, par bâtiments dispersés sans alignement, il sera facile de le compléter au fur et à mesure des besoins qu'indiquera l'expérience, en construisant de nouveaux pavillons, là où il sera nécessaire, et de telles formes et dimensions qu'exigera leur destination.

Le prix de revient de la construction, y compris toutes les installations générales, les chemins, les clôtures, etc... ne ressort pas à plus de 33.000 francs par lit, pour la contenance prévue aux projets. Il s'abaisse au-dessous de 30.000 francs si l'on tient compte du nombre de lits pratiquement possible. Ces chiffres sont d'autant plus modestes que toutes les installations intérieures sont d'un prix relativement élevé, en raison des dispositions très particulières qu'exige l'hospitalisation des aliénés : menuiseries, quincailleries, appareils sanitaires et robinetteries, appareils d'éclairage et de chauffage, ont nécessité de longues et minutieuses recherches de détails et un grand nombre de modèles spéciaux.

L'équipement de l'Hôpital en ameublement, en habillement, en lingerie, l'organisation et la mise en marche des services, comportaient de multi-

ples difficultés de toutes sortes, à commencer par celles qui résultaient de crédits très limités. Cette tâche n'a pu être menée à bien, et rapidement que grâce à l'esprit d'initiative et à l'activité d'un Directeur jeune et plein d'allant, M. G. Zerbini. M. le Docteur Vallet, médecin-chef de l'Hôpital a assuré avec sa longue expérience des asiles d'aliénés l'organisation médicale.

R. T.

Principaux entrepreneurs

Terrassements, gros-œuvre, maçonnerie, chemins et allées, égouts, etc : Société des Grands Travaux de l'Est et Socoman, puis Socoman seule.

Charpentes : Ets Chollet, Nicol et Longobardi. — Zinguerie : F. Césarino (Boufarik). — Menuiseries métalliques : G. Vandré (Paris). — Menuiseries en bois : Ets Chollet, Nicol et Longobardi. — Plomberie, installations satinaires : Sté Laurent Bouillet (Nice). — Serrures à combinaison : Dény et Cie (Paris). — Stores roulants : Ets Robert et Cie. — Ferronnerie : F. Marchetti. — Mosaïques, granito : J.-B. et V. Tossut. — Chauffage et service d'eau chaude : Garros frères et Cie. — Eclairage électrique, sonneries, téléphones, distribution d'heure : Garros frères et Cie. — Peinture et vitrerie : Ets Roppenneck frères (Paris). — Réseau de distribution d'eau : Cie Française des Métaux. — Installation des cuisines : Cie des Forges d'Audincourt. — Installation de la buanderie : Anc. Ets Lucanes (Paris). — Monte-charges : Ateliers Otis-Pifre. — Frigorifique du dépôt mortuaire : Anc. Ets Klein et Bidault. — Pont-roulant de la centrale de sécurité : Ateliers A. Durafour. — Station d'épuration des eaux usées : Sté Générale d'épuration et d'assainissement (Paris). — Pomperie de l'eau épurée : Garros frères et Cie.

Pour les pavillons du directeur, du médecin-chef et la conciergerie :

Menuiserie : M. Ferrone (Blida). — Plomberie : Pispicot et Nakache (Blida). — Stores roulants : Baumann. — Peinture et vitrerie : Capomasi (Blida).

Pour l'aménagement, en 1932, des premiers bâtiments :

Maçonneries : Stoppa et Mascherpa (Blida). — Plomberie-sanitaire : J. Féraud fils et Cie. — Menuiserie : A. Cristini. — Peinture et vitrerie : J. Denoyel. — Installation de cuisine : R. Santonja.